

Le tissu productif de Champagne-Ardenne En constant renouvellement

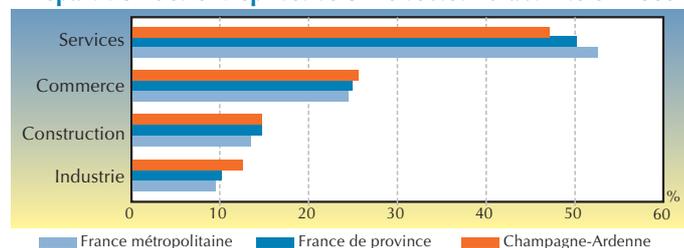
Au 1^{er} janvier 2005, 40 800 entreprises du secteur marchand non agricole sont implantées en Champagne-Ardenne, soit une hausse de 3,2% en dix ans. Cette relative stabilité masque des mouvements importants, même s'ils sont moins nombreux qu'en France. Dans la région, entrées ou sorties représentent en moyenne, chaque année, 12% du parc d'entreprises. Les pertes importantes d'entreprises dans les secteurs en déclin sont compensées par des gains dans ceux en expansion. Depuis 2003, la loi pour l'initiative économique ainsi que l'accès facilité et étendu aux aides publiques ont accéléré le renouvellement du parc d'entreprises. Mais les créations génèrent plus souvent qu'avant le seul emploi de l'entrepreneur.

Au 1^{er} janvier 2005, 40 824 entreprises du secteur marchand non agricole sont implantées en Champagne-Ardenne. La région accueille 1,6% du parc d'entreprises de France métropolitaine, moins que son poids dans la population française (2,2%). Les micro entreprises sont en proportion

moins nombreuses dans la région qu'en France. En 2005, 52% des entreprises champardennaises n'emploient aucun salarié, contre 58% en France.

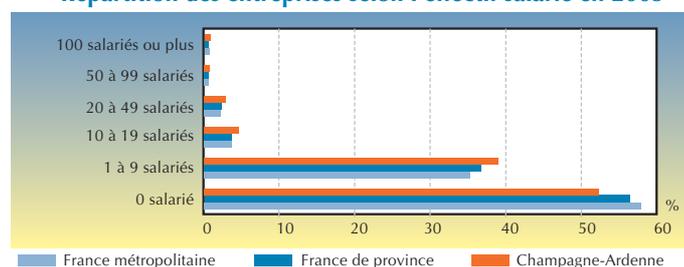
Traditionnellement, en Champagne-Ardenne, comme dans les régions du Nord et de l'Est de la France, le tissu productif est davantage industriel et moins tertiaire que la moyenne française. Près d'une entreprise sur deux (47,1%) relève des services rendus à la personne ou aux entreprises, 25,6% du commerce, 14,7% de la construction et 12,6% de l'industrie. Avec 15 700 entreprises, l'artisanat occupe une place importante dans les activités de proximité. Pas moins de 93% des entreprises du bâtiment, 36% des entreprises de services rendus à la population et 28% des commerces sont inscrits au répertoire des métiers de l'artisanat.

Répartition des entreprises selon le secteur d'activité en 2005



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene)

Répartition des entreprises selon l'effectif salarié en 2005



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene)

Cette publication est la synthèse d'une étude réalisée dans le cadre du programme 2006-2007 du Pôle de gestion publique et de développement économique animé par le Trésorier-payeur général de la région Champagne-Ardenne à laquelle ont aussi contribué la Chambre régionale de commerce et d'industrie, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, le Conseil régional, le RSI (régime social des indépendants), l'URSSAF, la Direction régionale de l'équipement et la Direction des services fiscaux.

Chaque année, beaucoup d'entrées dans le parc d'entreprises et autant de sorties

En dix ans, la population des entreprises a augmenté en Champagne-Ardenne de 1 275 unités, soit une hausse de 3,2%. Cette évolution décennale, somme toute modeste, masque des mouvements de grande ampleur. En moyenne chaque année les entrées d'entreprises par création ou modification équivalent à 12% du parc d'entreprises, et les sorties par cession ou disparition à quasi tout autant. L'intensité du renouvellement du parc d'entreprises varie fortement selon les territoires et les secteurs d'activité. Elle est maximum dans les activités tertiaires en plein essor, les activités immobilières ou dans la construction et plus faible dans les activités industrielles. Le renouvellement est moins rapide dans la région qu'en France. Des quatre départements, il est le plus important dans la Marne et le plus bas en Haute-Marne.

En Champagne-Ardenne, parmi les entrées, les nouvelles unités, qui contribuent à augmenter la population des entreprises, représentent chaque année en moyenne un peu moins d'une entreprise du parc sur quinze (6,3%). Les autres entrées correspondent à des reprises d'entreprise - hors les rachats de parts sociales - (2,3% du parc), des réouvertures après une période d'arrêt ou des implantations consécutives à un transfert géographique. A l'opposé, les disparitions d'entreprise sont la principale cause de diminution du stock - en moyenne annuelle 6,5% du parc -, viennent ensuite les transferts géographiques et les cessations avec reprise - hors cessions de parts sociales - (2,3%). Les transferts externes, entreprises de Champagne-Ardenne s'installant dans une autre région ou entreprises venant d'une autre région de France, influent peu sur le tissu productif.

Entre 1996 et 2005, 38 405 entreprises ont été créées, reprises ou réactivées et presque autant ont disparu ou ont été cédées. La répartition du parc d'entreprises par âge témoigne de l'ampleur de ces mouvements même si le parc champardennais reste structurellement légèrement plus âgé que celui de France de province. En 2005, plus de la moitié (53%) des entreprises de la région ont moins de 10 ans et plus du cinquième moins de 3 ans (23%).

Mutations et compensations

La quasi-stabilité du nombre d'entreprises recouvre des compensations entre secteurs d'activités en déclin et secteurs d'activités en expansion. Dans les services aux entreprises (services opérationnels, conseils et assistance), le parc s'accroît sous l'effet de la mise en place de nouvelles activités et de l'externalisation de fonctions autrefois localisées au sein d'une même entreprise. En réponse à de nouveaux besoins de la population, les services à la personne, les activités récréatives culturelles ou sportives, de l'éducation de la santé ou de

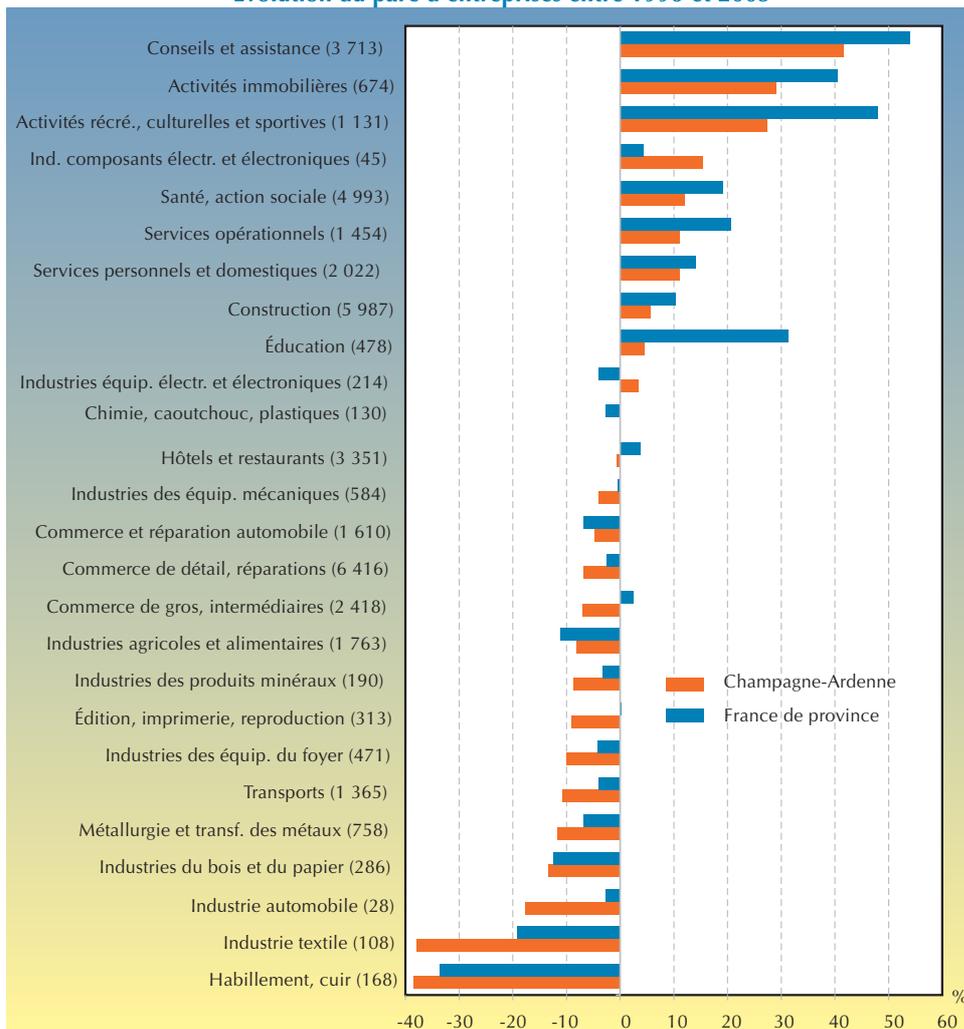
l'action sociale se développent. La mise en place progressive du chèque emploi service universel (CESU) devrait accélérer cette croissance au cours des prochaines années. Les activités immobilières et le secteur de la construction bénéficient depuis quelques années d'une bonne conjoncture, favorisée notamment par le dispositif incitatif fiscal à l'investissement locatif et la mise en place du taux réduit de TVA sur les travaux d'entretien.

A l'inverse, de nombreux secteurs se contractent en nombre d'entreprises. Hormis dans le secteur des composants électriques et électroniques, qui gagne quelques entreprises entre 1996 et 2005, le parc diminue dans tous les secteurs industriels. Dans la filière textile et habillement, début 2005, il ne reste plus que 276 entreprises, contre 447 en 1996.

Le commerce de détail perd de nombreuses entreprises, en particulier dans les territoires les plus ruraux. Début 1996, 267 communes sur les 1945 de Champagne-Ardenne étaient équipées d'une épicerie ou d'une supérette, elles ne sont plus que 180 aujourd'hui. Les boucheries et charcuteries disparaissent aussi en grand nombre. Elles étaient 700 en 1996 et ne sont plus que 450 aujourd'hui.

Le secteur des transports routiers de marchandises, se concentre pour réaliser des économies d'échelle. La baisse tendancielle du nombre d'entreprises dans ce secteur, en particulier dans le transport routier de marchandises interurbain, s'accompagne d'une augmentation de leur taille.

Evolution du parc d'entreprises entre 1996 et 2005



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene) - Champ restreint aux secteurs de 20 entreprises ou plus en 1996

Lecture : le nombre d'entreprises des activités « Conseils et assistance » a augmenté entre 1996 et 2005 de 54,1 % en France de province et de 41,7 % en Champagne-Ardenne. Au 1^{er} janvier 2005, la région compte 3 713 entreprises ayant pour activité principale le « Conseils et assistance ».

Entre 1996 et 2005, le nombre des entreprises de transport de moins de 20 salariés diminue de 20%, celui des entreprises de 20 salariés ou plus augmente de 37%.

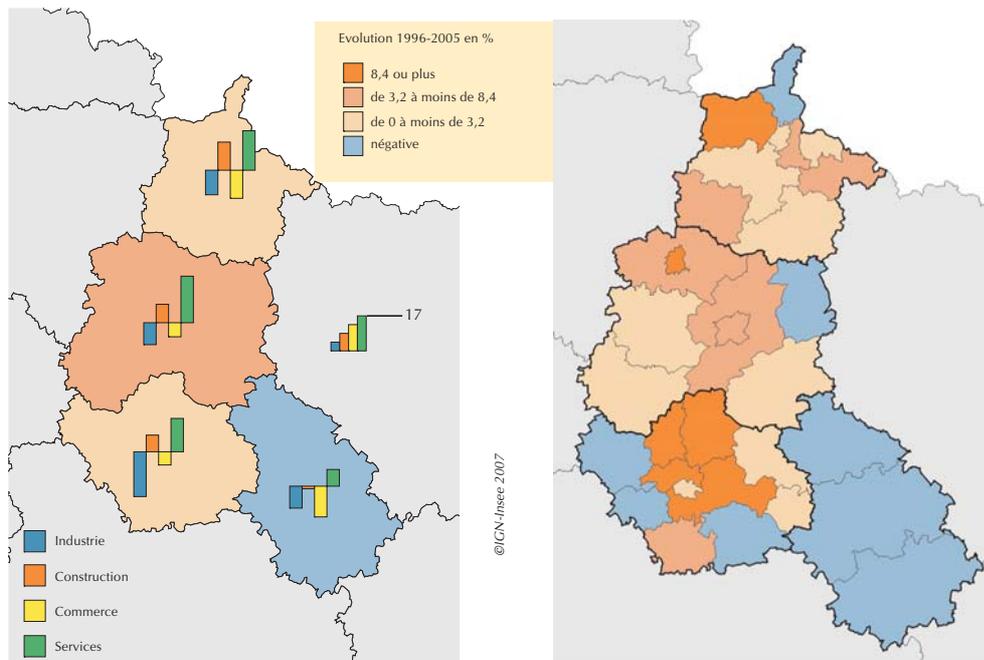
Pour chacun des secteurs d'activité, le parc d'entreprises évolue en Champagne-Ardenne comme en France. Mais les évolutions plus défavorables dans la région pour les secteurs en déclin et moins favorables pour les secteurs en croissance confortent l'idée d'un handicap structurel.

Un développement du parc différencié selon les territoires

Au regard de sa situation démographique, la Champagne-Ardenne avec une légère croissance de son parc d'entreprises paraît mieux lotie que ses régions voisines Picardie ou Bourgogne qui gagnent des habitants.

Les mutations en cours de l'appareil productif champardennais s'observent dans chacun des départements. Excepté en Haute-Marne, ces mutations s'accompagnent d'un accroissement de la population des entreprises. Entre 1996 et 2005, le parc d'entreprises s'accroît de 5,7% dans la Marne pendant qu'il diminue de 2,2% en Haute-Marne. La Marne, qui représente début 2005 42% de la population champardennaise et accueille 44% des entreprises régionales, est le département le moins rural de la région. Dans la Haute-Marne, un des départements les moins densément peuplés de France, le déclin démographique entraîne des disparitions plus importantes qu'ailleurs de commerces et le parc d'entreprises de la construction diminue légèrement.

Évolution du nombre d'entreprises entre 1996 et 2005 - en %



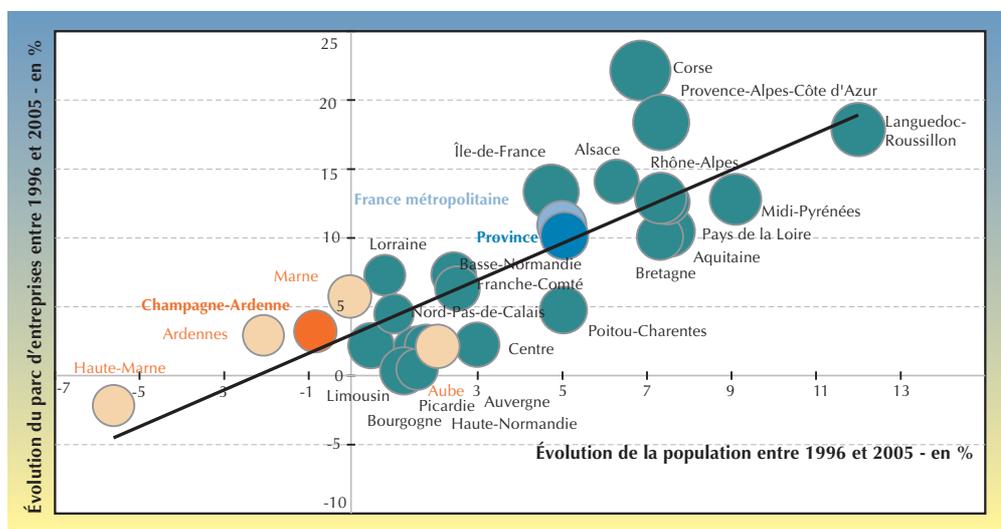
Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene)

Lecture : entre le 1^{er} janvier 1996 et 1^{er} janvier 2005, le parc d'entreprises a diminué en Haute-Marne. La carte de droite représente l'évolution du nombre d'entreprises dans les territoires de Champagne-Ardenne : communautés d'agglomérations et pays.

Dans la Marne, l'accroissement du nombre d'entreprises est le plus élevé des quatre départements et est concomitant à une dynamique de création de nouvelles entreprises plus soutenue. Ce département bénéficie du tissu productif le plus diversifié et le plus tertiairisé de la région. Le taux de création d'entreprise des Ardennes, légèrement en deçà de celui de la Marne, ne s'accompagne pas d'un accroissement du parc d'entreprises équivalent. C'est comme si certains territoires « consommaient » davantage de créations. En dix ans, l'Aube a « consommé » 25 créations pures pour un accroissement de son appareil productif d'une entreprise. C'est 2,5 fois plus que dans la Marne (10 créations pures pour un accroissement d'une unité). En France de province, il faut six créations de nouvelles entreprises pour augmenter

le parc d'une unité. Dans la Haute-Marne, malgré 2 385 nouvelles entreprises créées sur l'ensemble de la période 1996-2004 et un taux de disparition d'entreprise le plus bas de la région, le parc d'entreprises a diminué de 120 unités entre le 1^{er} janvier 1996 et le 1^{er} janvier 2005.

Évolution de la population et évolution du parc d'entreprises entre 1996 et 2005



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene)

Lecture : entre 1996 et 2005, la population de la Champagne-Ardenne a diminué de 0,8%. Au cours de la même période le parc d'entreprises champardennais a augmenté de 3,2%. La taille des cercles correspond au nombre d'entreprises pour 1 000 habitants en 1996. En Champagne-Ardenne, on comptait 29 entreprises pour 1 000 habitants et 47 en Languedoc-Roussillon.

Une accélération du renouvellement à partir de 2003

Le renouvellement du parc d'entreprises s'est accéléré à partir de 2003 sous l'effet de la dynamique de création d'entreprise. Stables sur la période 1996-2002, les créations d'entreprise n'ont cessé d'augmenter depuis. Elles atteignent en 2005, avec 4 259 unités, un record jamais égalé sur les dix dernières années. En

France, après la forte croissance de 2003 et 2004, la création et reprise d'entreprise a marqué le pas en 2005. Dans les régions du sud, le nombre de créations a même diminué fortement. La Champagne-Ardenne, comme les autres régions françaises de l'Est et du Nord, traditionnellement moins créatrices, comble alors une partie de son retard. Mais beaucoup de ces entreprises disparaîtront rapidement, en particulier celles nouvellement créées. D'après l'enquête système d'information sur les nouvelles entreprises (SINE) de 1998, en Champagne-Ardenne comme en France, 60% des reprises sont pérennes à leur cinquième anniversaire mais seulement 50% des créations pures.

La loi pour l'initiative économique promulguée en août 2003 et son principal dispositif qui supprime le capital minimum à la création d'une société a vraisemblablement incité une nouvelle population de créateurs à concrétiser leur projet. Le créateur en choisissant la forme sociétale peut alors bénéficier de certains avantages fiscaux et surtout protéger ses biens personnels et ceux de son conjoint. En témoigne, la forte progression des créations de SARL unipersonnelles - sociétés constituées d'une seule personne qui en détient toutes les parts - et des SELARL - qui permettent aux professions libérales d'exercer sous forme de sociétés de capitaux -, même si ces deux catégories restent encore marginales dans l'ensemble de la population des SARL (respectivement 1 718 et 173 entreprises en 2005). En 2005, parmi les créations et reprises, 41% sont des créations de société et 59% des créations d'entreprise individuelle. Dix ans plus tôt, les entreprises individuelles représentaient 66% des créations.

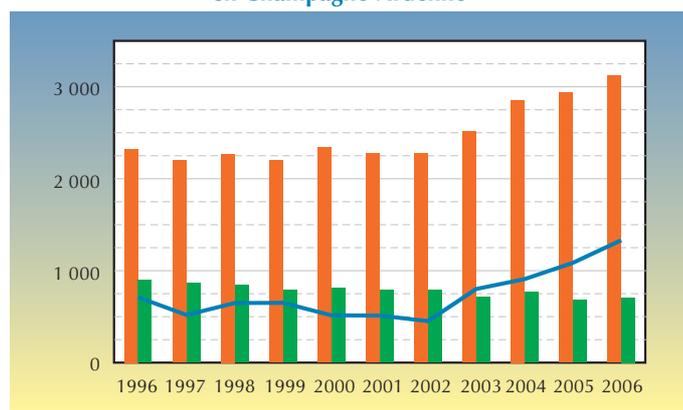
Plus de micro entreprises et moins de reprises

Depuis quelques années, l'accès aux aides publiques en faveur de la création est simplifié et étendu à un plus large public. Aussi la création aidée ne cesse de croître. En particulier, les bénéficiaires de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRE) sont passés de 452 en 2002 à 1 086 en 2005. Jusqu'en 1997, les conditions d'attribution de l'ACCRE ont peu changé. A partir de 2002, avec la montée en régime du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), l'ACCRE peut être cumulée avec d'autres aides et le chômeur créateur peut bénéficier, sous conditions, du maintien de ses allocations chômage ou de minimas sociaux pendant plusieurs mois après la création. D'après l'enquête (SINE) réalisée auprès d'un échantillon de 800 entreprises créées ou reprises en Champagne-Ardenne, un tiers des créateurs ou repreneurs était en 2002 d'anciens chômeurs.

Pour de nombreux créateurs, la mise en place du projet correspond à la création de leur propre emploi. En 2005, 83% des nouvelles entreprises et reprises ne génèrent que l'emploi de l'entrepreneur et n'ont aucun salarié à la création, c'était le cas de 74% des créations dix ans plus tôt. En 2005, il faut, en moyenne, deux créations ou reprises d'entreprise pour créer (ou maintenir) un emploi salarié. En 1996, il en fallait une. Ce résultat est une des conséquences de la baisse du nombre de reprises qui démarrent dans 53% des cas avec au moins un

salarié, alors que seulement 13% des créations pures emploient un salarié au démarrage. De plus en plus souvent les créateurs choisissent en effet de créer une nouvelle entreprise plutôt que d'en reprendre une. En 2005, avec 680 unités, le nombre de reprises d'entreprise est à son plus bas niveau jamais atteint depuis dix ans, elles étaient 896 en 1996. Le choix de créer plutôt que de reprendre peut s'expliquer au moins en partie par le montant des mises de fonds à engager. En 2002, le tiers des créateurs champardennais de nouvelles entreprises ont dépensé moins de 4 000 euros pour leur projet et seulement un sur dix plus de 40 000 euros. Parmi les repreneurs, 42% ont investi un capital supérieur à 40 000 euros.

Créations pures, reprises et bénéficiaires ACCRE en Champagne-Ardenne



Créations pures Reprises ACCRE

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (Sirene)

La loi en faveur des PME, mise en place en août 2005, vise à relancer la reprise d'entreprise en limitant les charges fiscales à la transmission et en instaurant une prime au cédant sous certaines conditions. En 2006, ses effets ne sont pas encore visibles en France, où le nombre de reprises diminue de 5% par rapport à 2005. En revanche, en Champagne-Ardenne, le nombre de reprises est en légère augmentation. Mais cette hausse apparaît bien faible au regard de l'augmentation des créations de nouvelles entreprises qui atteignent, en 2006, un nouveau record avec 3 121 unités. En 2006, pour la région, les créations de nouvelles entreprises représentent 69,4% de l'ensemble des créations, soit 10 points de plus qu'en 1996.

Monique SALIOU et Sandrine RIGOLLOT

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne 10, rue Edouard Mignot 51079 Reims Cédex. Tél : 03.26.48.60.00

Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE

Chef du Service Etudes et Diffusion : Marie-Thérèse Tourneux

Rédacteur en chef - Communication externe : Jeanny Naulot - Secrétaire de fabrication : Jean-Louis Pagnoux

Création de l'image visuelle : Champagne-Création - Imprimeur : Le réveil de la Marne, 51204 Epernay

© INSEE-2007 ISSN 1277-5649 Code SAGE : FLA077760 Dépot légal : Mars 2007